

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21457**

Intitulé

MASTER : MASTER Master Economie gestion mention Monnaie-Finance-Banque spécialité Macroéconomie monétaire et bancaire finalité recherche/professionnelle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Panthéon Assas - Paris 2, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Le Président de l'Université Panthéon-Assas (Paris 2), Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

122 Economie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les étudiants diplômés de ce master sont formés à tous les types d'activité auxquels le professionnel est susceptible d'être confronté :

- Utiliser les outils de l'analyse financière.
- Appréhender le cadre juridique et fiscal liés aux activités financières de leur clientèle.
- Anticiper une situation à risques et les évolutions favorables à des opérations financières.
- Être capable de replacer un projet d'entreprise ou individuel dans le contexte macroéconomique conjoncturel.

Répondant aux besoins actuels de jeunes diplômés ayant non seulement une culture financière et bancaire, mais aussi des aptitudes à la mise en œuvre de techniques statistiques avancées, la spécialité "Macroéconomie monétaire et bancaire" est également adaptée à certains besoins plus spécifiques des secteurs bancaires et financiers dans les domaines de l'analyse conjoncturelle, de la gestion de portefeuille, de l'évaluation des risques et, de plus en plus, de l'activité commerciale.

Notons que, par les liens tissés avec les grands groupes bancaires français, les diplômés du master (filière professionnelle) poursuivent généralement leur activité dans les organismes les ayant accueilli en tant que stagiaires.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Secteurs de la banque, de l'assurance et de la finance (d'entreprise et de marché)
- Carrières universitaires.
- Établissements de crédit, entreprises d'investissement, sociétés d'assurances et de gestion patrimoniale.
- Gestion d'actifs.
- Gestion commerciale (crédits - dépôts).
- Analyste financier.
- Analyste conjoncturel.
- Opérateur de marchés.
- Audit.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1201 : Analyse et ingénierie financière

C1207 : Management en exploitation bancaire

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'objectif de la spécialité "Macroéconomie monétaire et bancaire" est de former les étudiants à la recherche ainsi qu'aux diverses professions offertes dans le secteur de la banque et de la finance.

Avec la volonté de fournir aux institutions financières des cadres de niveau supérieur, cette formation a été conçue avec la conviction qu'une bonne initiation à la recherche, s'appuyant sur une solide formation théorique, est indispensable dans les professions de la banque et de la finance en évolution permanente.

De fait, cette spécialité se différencie donc des deux autres spécialités de la mention "Monnaie-Finance-Banque" :

- d'une part, la spécialité "Finance" plus axée sur la finance d'entreprise ;
- d'autre part, la spécialité "Techniques financières et bancaires" plus orientée vers la finance de marché.

Effectuant un pont entre les enseignements de "M1 - Monnaie-Finance-Banque" de l'Université Panthéon-Assas et la recherche, sans oublier les débouchés professionnels, l'orientation de la spécialité est théorique, mais les aspects institutionnels, techniques et les problèmes concrets de politique économique ne sont pas négligés.

En termes de stratégie, répondant à des besoins tant des professionnels que des étudiants souhaitant poursuivre des études doctorales, il s'agit d'offrir une troisième voie entre les approches exclusivement "gestionnaires" et "mathématiques" de la monnaie et de la finance.

L'intérêt de cette spécialité tient dans son dosage pratiqué entre la théorie et la technique. Les orientations gestionnaires et mathématiques ne sont pas absentes, mais elles ne sont pas dominantes. Ainsi, la nature spécifique de la monnaie commande un traitement particulier des intermédiaires financiers et justifie, plus que jamais, une spécialité propre à l'économie bancaire.

Les développements récents sur l'intermédiation financière et le rôle de la monnaie dans les mécanismes de la croissance et des cycles, ainsi que sur la théorie monétaire et les problèmes de définition et de mise en œuvre de la politique monétaire, tiennent une place importante notamment dans les enseignements théoriques obligatoires. Les aspects techniques sont plus présents dans les matières issues des spécialités "Ingénierie économique" et "Techniques financières et bancaires".

Le master se déroule sur 2 années d'études.

L'accès au master 1 est ouvert aux titulaires d'une licence en sciences économiques

Le master 2 Macroéconomie monétaire et bancaire accueille des titulaires d'un master 1 en sciences économiques (orienté monnaie-finance). Le master 1 mention Monnaie-Finance-Banque de l'Université Paris 2 est particulièrement adapté. Le diplôme est aussi ouvert aux élèves des grandes écoles commerciales, ainsi qu'aux étudiants du Magistère "Banque-Finance" de l'Université Panthéon-Assas.

L'accès au master 2 se fait sur dossier.

La formation en master 1 mention Monnaie-Finance-Banque est la suivante :

1er semestre

UEF 1 - 20 ECTS

3 matières obligatoires avec TD : Economie monétaire approfondie, Macro-finance internationale, Séries temporelles.

UEC1 - 10 ECTS

1 matière obligatoire sans TD : Finance de marché.

1 matière sans TD à choisir parmi : Mathématiques appliquées à la finance, Théorie des jeux appliquée.

1 TD obligatoire de langue : Anglais économique.

2ème semestre :

UEF2 - 20 ECTS

3 matières obligatoires avec TD : Prévision en macroéconomie et finance, Evaluation des actifs financiers, Analyse financière.

UEC2 - 10 ECTS

1 matière obligatoire dans TD : Théorie et gestion des portefeuilles.

2 matières sans TD à choisir parmi : Finance comportementale, Economie bancaire, Economie de l'assurance.

1 TD obligatoire de langue : Anglais économique.

Modalités de contrôle des connaissances

Master 1 mention Monnaie-Finance-Banque

Les examens comportent des épreuves terminales et de contrôle continu.

Les connaissances sont évaluées :

- par un contrôle continu pour les travaux dirigés
- par un examen terminal écrit ou oral à la fin de chaque semestre pour les autres matières
- l'enseignement d'anglais fait à la fois l'objet d'un contrôle continu et d'une épreuve écrite

La compensation s'opère au sein de chaque UE et entre les UE de chaque année d'études.

L'étudiant admis à l'année d'études de M1 se verra attribuer 60 crédits ECTS.

La formation dispensée en master 2 Macroéconomie monétaire et bancaire est la suivante :

Les enseignements sont les suivants :

- 1. Théorie monétaire
- 2. Nouvelles macroéconomies monétaires
- 3. L'intermédiation financière : pratiques et théories
- 4. Méthodologie économique
- 5. Théorie monétaire internationale
- 6. Système financier international
- 7. Analyse crédit - bancaire et obligataire
- 8. Théorie et pratique de la politique monétaire
- 9. Les taux d'intérêt
- 10. Fonctionnement et pratique des marchés boursiers
- 11. Risque et incertitude
- 12. Économétrie des marchés financiers
- 13. Finance 1
- 14. Audit et inspections bancaires
- 15. Gestion et suivi des *risques de crédits bancaires*

Le parcours professionnel, dont le volume horaire global est de 275 heures auxquelles s'ajoute l'accomplissement d'un stage, se présente de la façon suivante : les étudiants doivent suivre obligatoirement les enseignements 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11. Ils doivent aussi

choisir une matière parmi les enseignements 4, 12, 13, 14 et 15 (soit un total de 11 matières).

Le parcours recherche, dont le volume horaire global est de 200 heures auxquelles s'ajoute la rédaction d'un mémoire, se présente de la façon suivante : les étudiants doivent suivre obligatoirement les enseignements 1, 2, 3, 4. Ils doivent aussi choisir quatre matières parmi les enseignements 5 à 11 (soit un total de 8 matières).

Dans les deux parcours, les étudiants peuvent suivre à titre facultatif un enseignement de langues de 37h30.

Modalités de contrôle des connaissances

- Les matières 1, 2 et 3 font l'objet d'un examen de 3 heures ; les autres enseignements sont notés par contrôle écrit *ou oral*.
- Dans le parcours professionnel (11 matières), le rapport de stage est soutenu devant un jury.
- Dans le parcours recherche (8 matières), le mémoire est soutenu devant un jury.
- Dans les deux parcours, l'épreuve facultative de langues fait l'objet d'un oral.

L'étudiant admis à l'année d'études de M2 se verra attribuer 60 crédits ECTS.

Des mentions sont attribuées :

17-20 : mention très bien

15-17 : mention bien

13-15 : mention assez bien

10-13 : mention passable

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le diplôme est délivré sur délibération du jury du master concerné. Le jury est désigné chaque année par le président de l'Université dans les conditions prévues à l'article L.613-1 du Code de l'éducation.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X	Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master.

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle, de master.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 14 octobre 2014 - n°20051887 - accréditant l'Université Paris II en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'éducation - articles R613-32 à R613-37 relatifs à la VAE.

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

2008-2009 : 898 candidatures - 50 admis à s'inscrire - 31 diplômés
2009-2010 : 747 candidatures - 59 admis à s'inscrire - 28 diplômés
2010-2011 : 400 candidatures - 61 admis à s'inscrire - 24 diplômés
2011-2012 : 385 candidatures - 64 admis à s'inscrire - 17 diplômés
2012-2013 : 403 candidatures - 55 admis à s'inscrire - 22 diplômés

Autres sources d'information :

[Site Internet de l'autorité délivrant la certification](#)

Lieu(x) de certification :

Université Panthéon Assas - Paris 2 : Île-de-France - Paris (75) [Paris 5ème]

Université Panthéon-Assas Paris 2 - 12 place du Panthéon Paris 5ème

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris 2 - 12 place du Panthéon Paris 5ème

Historique de la certification :

Le master 2 Macroéconomie monétaire et bancaire a succédé au master 2 Monnaie-Finance-Banque qui a lui-même pris la suite du DEA Monnaie-Finance-Banque créée en 1982.